

Session 2022

Baccalauréat professionnel

« Accompagnement Soins et Service à la Personne »
Options : Structure et Domicile

**Épreuve E2 : Analyse de situation(s)
professionnelle(s)**

SUJET

Durée 4 H 00

Consignes aux candidats

Le sujet se compose :

- d'un dossier sujet de 5 pages ;
- d'un dossier technique de 11 pages.

Ce sujet comporte **une page annexe à rendre avec la copie**. Vérifier qu'il est complet.

Répondre sur une copie d'examen, dans l'ordre des questions en précisant les numéros des questions inscrits sur le sujet.

Calculatrice non autorisée.

BCP ASSP	Code : AP 2206-ASP T 2 1 (GMP 1)	Session 2022	SUJET
Épreuve E2	Durée : 4 heures	Coefficient 4	Page 1 sur 5

L'EHPAD « Villa des mimosas » est une structure implantée dans la ville de Nice depuis plus de 30 ans qui bénéficie d'un cadre de vie agréable : jardin paysagé, climat méditerranéen, environnement calme. Depuis 3 ans, des projets intergénérationnels, organisés avec le centre multi-accueil « Les oisillons » qui jouxte l'établissement, viennent rythmer les activités proposées aux résidents. Dans le cadre de la semaine du goût, les directrices de l'EHPAD et du centre multi-accueil ont organisé des activités communes le lundi et le mardi. Elles demandent à l'animateur de l'EHPAD de créer une affiche afin d'en informer les familles des enfants ainsi que les résidents.

1. Madame Farand, 80 ans, a intégré l'EHPAD « Villa des mimosas » en juin 2021. Elle est souvent anxieuse depuis le diagnostic d'une DMLA. Elle s'est inscrite pour participer à différentes activités de la semaine du goût, notamment le repas partagé avec les enfants.
 - 1.1 Justifier l'intervention des différents professionnels susceptibles d'accompagner madame Farand.
 - 1.2 Justifier la prestation financière à laquelle peut prétendre madame Farand.
 - 1.3 Mettre en relation les éléments du dossier de madame Farand et les objectifs d'un projet de vie individualisé.
 - 1.4 Identifier des activités qui pourraient convenir à madame Farand parmi celles proposées par l'EHPAD et justifier la réponse.
 - 1.5 Indiquer les intérêts de l'activité intergénérationnelle proposée aux résidents de l'EHPAD et aux enfants du centre multi-accueil lors de la semaine du goût.
 - 1.6 Citer les facteurs à l'origine de la variation des besoins énergétiques des résidents et des enfants.
 - 1.7 Analyser les menus des déjeuners des trois premiers jours de la semaine, proposer des adaptations qualitatives à apporter à ces menus afin qu'ils répondent aux besoins spécifiques des personnes âgées.

BCP ASSP	Code : AP 2206-ASP T 2 1 (GMP 1)	Session 2022	SUJET
Épreuve E2	Durée : 4 heures	Coefficient 4	Page 2 sur 5

2. Au cours de l'atelier repotage, en remontant les manches de Maelle, 18 mois, l'animateur remarque des ecchymoses sur la face interne des bras de l'enfant. Sensibilisé au sein du multi-accueil au repérage des violences chez l'enfant et à la conduite à tenir pour le protéger, il en informe la directrice.
 - 2.1 Proposer une définition de « l'enfant en danger ou en risque de l'être ».
 - 2.2 Donner des exemples de signes évocateurs de maltraitance.
 - 2.3 Justifier les intérêts des transmissions écrites réalisées par les professionnels.
 - 2.4 Citer l'organisme qui met en place des actions de prise en charge d'enfants qui, pour des raisons diverses, ne peuvent demeurer dans leur famille.
 - 2.5 Distinguer secret professionnel et secret partagé.

3. L'animateur prépare l'affiche « Semaine du goût » qui sera communiquée aux familles et aux résidents. Madame Farand est gênée pour lire ce support d'information à cause de sa DMLA.
 - 3.1 Pour une communication efficace, justifier les éléments complémentaires à apporter à l'affiche proposée.
 - 3.2 Légender le schéma de l'œil en **annexe (à rendre avec la copie)**
 - 3.3 Définir la DMLA.
 - 3.4 Nommer la zone touchée par la DMLA et expliquer le rôle de cette zone.
 - 3.5 Expliciter les conséquences de la DMLA sur la vie quotidienne de madame Farand.
 - 3.6 Citer la principale vitamine assurant la prévention des troubles de la vision et illustrer avec des exemples d'aliments permettant un apport significatif.

BCP ASSP	Code : AP 2206-ASP T 2 1 (GMP 1)	Session 2022	SUJET
Épreuve E2	Durée : 4 heures	Coefficient 4	Page 3 sur 5

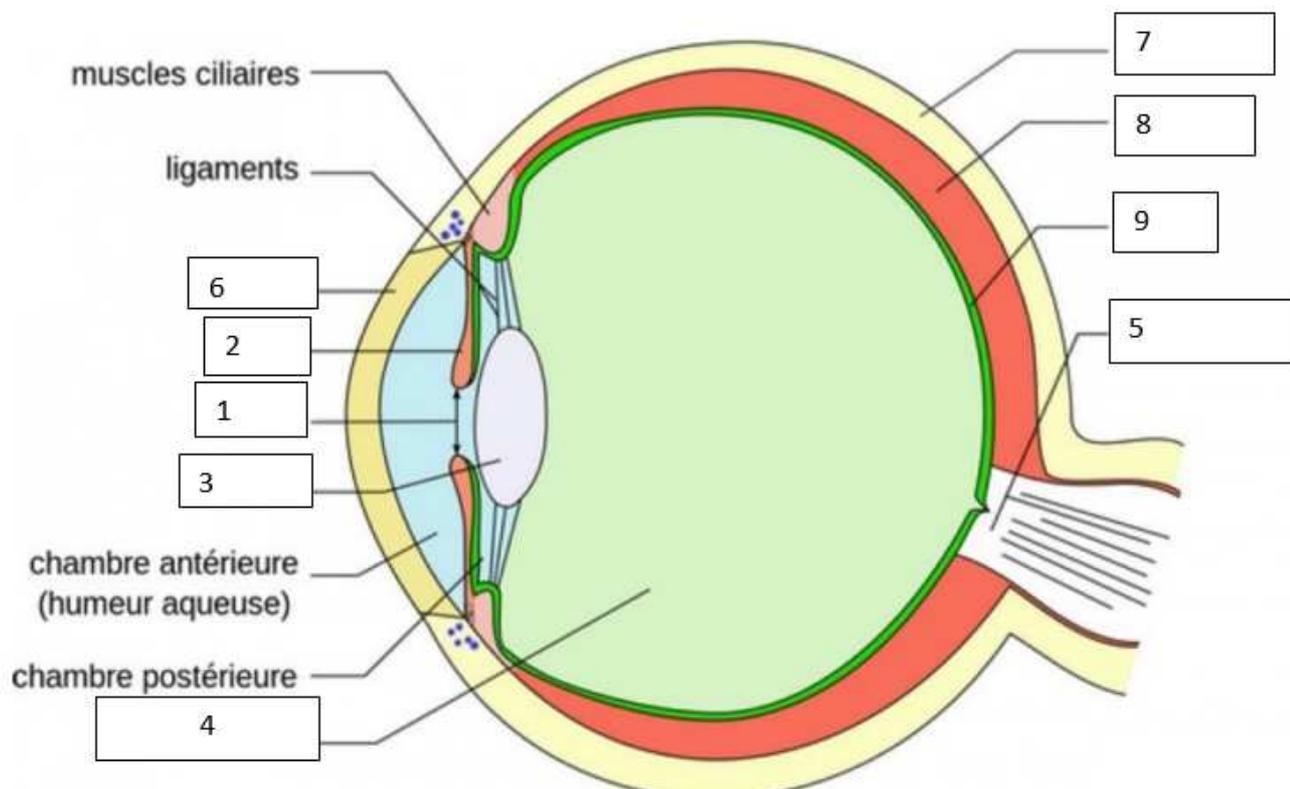
4. Louise, 2 ans, est accueillie depuis l'âge de 10 mois au centre multi-accueil « Les oisillons ». Disposant d'un PAI pour une allergie alimentaire, elle bénéficie d'un repas adapté. Lors du déjeuner du lundi, Louise goûte malencontreusement le menu vert dans l'assiette de son voisin, et fait une réaction allergique à l'un des aliments.
 - 4.1 Identifier l'aliment à l'origine de l'allergie de Louise.
 - 4.2 Décrire la réaction anaphylactique et indiquer des signes cliniques.
 - 4.3 Indiquer la démarche de prévention à mettre en œuvre dans le cas d'une allergie alimentaire.
 - 4.4 Citer le type de distribution et de liaison utilisée pour le plat principal dans l'EHPAD et justifier la réponse.

5. Lors de l'activité « jardinage », madame Farand se blesse au poignet droit en repotant un rosier. Une bénévole l'accompagne à l'infirmerie. Le lendemain, une rougeur apparaît au niveau de la plaie.
 - 5.1 Commenter le statut vaccinal de madame Farand vis-à-vis du tétanos.
 - 5.2 Citer les autres signes cliniques évoquant la réaction inflammatoire.
 - 5.3 Préciser les positionnements possibles d'un bénévole au sein d'une structure accueillant des personnes âgées dépendantes.

6. A la fin du goûter avec les familles, l'agent de service procède à l'entretien du sol de la salle de restauration. Il emploie le produit suivant : Mifleur 3D.
 - 6.1 Argumenter le choix de ce produit.
 - 6.2 Justifier les règles de sécurité à respecter lors de l'entretien du sol pour l'utilisateur et pour les usagers.

BCP ASSP	Code : AP 2206-ASP T 2 1 (GMP 1)	Session 2022	SUJET
Épreuve E2	Durée : 4 heures	Coefficient 4	Page 4 sur 5

ANNEXE : Anatomie de l'œil (**A RENDRE AVEC LA COPIE**)



Source : gralon.net

1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	

Baccalauréat Professionnel
« Accompagnement, soins et services à la personne »

Options : Domicile et Structure

Session 2022

ÉPREUVE E2 :
Analyse de situation(s) professionnelle(s)

DOSSIER TECHNIQUE

Sommaire

Document 1	Présentation de l'EHPAD « Villa des mimosas »	Page 2
Document 2	Affiche « semaine du goût »	Page 3
Document 3	PAI de Louise	Page 4
Document 4	Planning des repas et des activités de la semaine du goût	Page 5
Document 5	Extrait du projet de vie individualisé de madame Farand	Pages 6-7
Document 6	Calendrier simplifié des vaccinations	Page 8
Document 7	Affiche « Enfance en danger »	Page 9
Document 8	Tableau de composition nutritionnelle des aliments	Page 10
Document 9	Extrait de la fiche technique produit	Page 11

BCP ASSP	Code : AP 2206-ASP T 2 1 (GMP 1)	Session 2022	DOSSIER TECHNIQUE
Épreuve E2	Durée : 4 heures	Coefficient 4	Page 1/11



9 Allée des amandiers
06 000 NICE
☎ : 04 58 74 XX XX
@ : villamimosas@nice.com

L'EHPAD de standing « Villa des mimosas » est idéalement située à deux pas du centre-ville, près de la vieille ville. Son intérieur en style Art déco procure une ambiance propice à la détente et favorise le bien-être des occupants.

L'établissement peut accueillir 81 personnes âgées dépendantes en court ou long séjour, dont des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer grâce à une unité de vie sécurisée.

Il dispose d'une cuisine qui permet de réaliser sur place tous les repas.

Les animations quotidiennes proposées sont : revue de presse, peinture, musique, cuisine, jeux virtuels sur console connectée...

Différents espaces « bien-être » sont également mis à disposition : jardin ou terrasse, salon de coiffure et d'esthétique, salon privatif pour l'accueil des proches, espace de stimulation sensorielle.

La prise en charge concernant les soins repose sur un projet de soin individualisé, qui permet un accompagnement quotidien fondé sur le respect de la personne âgée, de ses habitudes, de ses besoins, ses envies et de son rythme de vie. Le suivi médical est assuré par le médecin coordonnateur qui supervise la cohérence du parcours de soins et l'infirmière coordinatrice, en relation avec le médecin traitant du résident.

Une équipe soignante à l'écoute des résidents assure les soins et les accompagne tout au long du séjour. Le résident a la possibilité de garder son médecin traitant et de consulter des spécialistes et professionnels libéraux, intervenants sur la résidence.

Source : Auteurs

BCP ASSP	Code : AP 2206-ASP T 2 1 (GMP 1)	Session 2022	DOSSIER TECHNIQUE
Épreuve E2	Durée : 4 heures	Coefficient 4	Page 2/11

LA SEMAINE DU GOÛT

L'EHPAD « Villa des mimosas »
et la structure multi-accueil « Les oisillons »
organisent des activités à l'occasion de la semaine du goût
du 25 septembre au 29 septembre 2021

Menus colorés

Ateliers divers tout au long de la semaine

Goûter
(Les familles sont conviées le vendredi 29 septembre à 16h)

Source : Auteurs

BCP ASSP	Code : AP 2206-ASP T 2 1 (GMP 1)	Session 2022	DOSSIER TECHNIQUE
Épreuve E2	Durée : 4 heures	Coefficient 4	Page 3/11

PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ

ADMINISTRATION OU AUTO-ADMINISTRATION D'UN TRAITEMENT MÉDICAL

Accueil en collectivité des enfants et adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période
Circulaire n°2003-135 du 8.09.2003

ENFANT CONCERNÉ

ANNEE 2022

NOM – PRÉNOM : MASSON Louise

DATE DE NAISSANCE : 02/09/2019

ADRESSE DU LIEU DE VIE DE L'ENFANT : 11 RUE DU PARADIS 06000 Nice

NOM DU RÉFÉRENT : Alice BIGIER, Infirmière

GROUPE : Grands

Classe d'âge : 2-3 ans

Parents

Adresse

Téléphone

Père

MASSON Christophe

2 rue Jules Ferry 06000 Nice

Domicile : 06.28.55.xx.xx

Travail : 04.93.22.xx.xx

Mère

MASSON Armelle

2 rue Jules Ferry 06000 Nice

Domicile : 06.28.58.xx.xx

Travail : 04.72.25.xx.xx

ALLERGIE(S)

Petits pois

MÉDECIN
TRAITANT

Dr ZANNOU

Centre médical
Chemin la campagne 06000 Nice

Tél : 04.72.66.XX.XX

Numéros d'urgence

15

18

112

Je soussignée, madame MASSON, responsable légale de l'enfant ci-dessus désigné, autorise les personnels de l'établissement à administrer à mon enfant le traitement médical prescrit sur **l'ordonnance ci-jointe en cas d'éruption cutanée généralisée, de gonflement, de sensation d'étouffement.**

Date : 03/01/2022

Signature du responsable légal(e)



Source : Auteurs

BCP ASSP	Code : AP 2206-ASP T 2 1 (GMP 1)	Session 2022	DOSSIER TECHNIQUE
Épreuve E2	Durée : 4 heures	Coefficient 4	Page 4/11

DOCUMENT 4 : Planning des menus et des activités de la semaine du goût

Dates et heures		Activités	Publics	Animateurs
Lundi 25 septembre	10h	Découverte des herbes aromatiques du jardin des senteurs	15 résidents	2 animatrices : Julie et Karima
	12h	Déjeuner partagé avec les enfants Menu vert : concombre en vinaigrette, petits pois aux lardons, pommes granny	8 enfants 10 résidents	1 auxiliaire de puériculture : Emmanuelle Directrice du centre multi-accueil : Mme Chenu 1 animatrice : Karima 1 aide-soignant : Claude
Mardi 26 septembre	10h	Atelier repotage et arrosage de semis.	5 enfants 5 résidents	1 aide-soignant : Claude 1 animatrice : Julie 2 auxiliaires de puériculture : Emmanuelle et Sam
	12h	Déjeuner Menu rouge : assortiment de crudités (betteraves, choux rouge, salade trévis, radis) steak haché, fraises	15 résidents	2 animatrices : Julie et Karima 1 aide-soignant : Claude
Mercredi 27 septembre	10h	Découverte des fleurs comestibles	6 résidents	1 agriculteur biologique : Antoine 1 animatrice : Karima
	12h	Déjeuner Menu jaune : salade de maïs et cœurs de palmier, pissenlits, cordons bleus, polenta, flan aux œufs et banane	12 résidents	1 agriculteur biologique : Antoine 1 animatrice : Karima 1 aide-soignante : Céline
Jeudi 28 septembre		Memory des épices	12 résidents	2 animatrices : Julie et Karima
	14h	Activité jardinage	6 résidents	2 bénévoles de l'association « Terre et partage » et 2 bénévoles de l'EHPAD 1 animatrice : Julie
Vendredi 29 septembre	14h	Atelier gâteaux	9 résidents	1 cuisinier : Guy 2 animatrices : Julie et Karima
	16h	Goûter des familles	20 résidents et leur famille	2 animatrices : Julie et Karima 2 aides-soignants : Claude et Céline

Source : Auteurs

BCP ASSP	Code : AP 2206-ASP T 2 1 (GMP 1)	Session 2022	DOSSIER TECHNIQUE
Épreuve E2	Durée : 4 heures	Coefficient 4	Page 5/11

DOCUMENT 5 : Extrait du projet de vie individualisé de madame Farand

	PROJET DE VIE INDIVIDUALISE	établi le : 27/09/2021 prochaine mise à jour : 2022
	Personnes associées au PVI : résident, famille, professionnels	

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Nom / prénom du résident	<i>FARAND Joséphine</i>
Date de naissance / Âge	<i>19 septembre 1941 / 80 ans</i>
Date d'entrée	<i>5 juin 2021</i>
N° chambre	<i>320</i>
Médecin traitant	<i>Dr ARTHUR</i>
Médecin spécialiste	<i>Dr PISIER Ophtalmologue</i>
Personne de confiance (Nom/prénom/ lien de parenté/coordonnées)	<i>Madame PINA Geneviève, fille 06.00.00.74.98 / 09.00.00.00.22</i>
Mesure de protection	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> en cours à la date du...../...../..... <input type="checkbox"/> Tutelle <input type="checkbox"/> Curatelle <input type="checkbox"/> Sauvegarde de justice

HISTOIRE DE VIE

Madame FARAND a été mariée 30 ans à Michel, décédé il y a cinq ans suite à une longue maladie. Ils ont eu 1 enfant, madame PINA Geneviève et 3 arrières petits-enfants. Madame FARAND a dirigé un atelier de couture pendant 40 ans dans le bassin méditerranéen. Elle est aujourd'hui à la retraite et ne peut pas bénéficier de l'aide au logement.

Elle se déplace avec une canne. Elle vivait dans un appartement au deuxième étage sans ascenseur. Elle a intégré l'EHPAD suite à plusieurs chutes dans les escaliers de son immeuble.

INFORMATIONS MÉDICALES

Antécédents médicaux : Hypertension artérielle, DMLA

Antécédents chirurgicaux : Appendicectomie en 1956, hystérectomie en 1989.

Poids : 60kg / Taille : 1m58 / IMC : 22.09

GIR 4

Vaccinations à jour : dernier rappel antitétanique : 20 janvier 2015

BCP ASSP	Code : AP 2206-ASP T 2 1 (GMP 1)	Session 2022	DOSSIER TECHNIQUE
Épreuve E2	Durée : 4 heures	Coefficient 4	Page 6/11

VIE QUOTIDIENNE / PRÉFÉRENCES

Elle aime le petit déjeuner au lit, prend ses repas vers 11h30 le midi et 19h le soir, elle aime téléphoner à sa fille après le repas du soir. Elle fait souvent une sieste de 30 à 40 minutes en postprandial. Le matin, elle se lève généralement avant 6h et se couche vers 21h. Elle a besoin d'aide pour son hygiène corporelle (dos et jambes). Elle choisit ses vêtements et s'habille seule. Elle ne souffre pas de troubles cognitifs, ni de désorientation temporo-spatiale.

VIE SOCIALE, LOISIRS ET PLAISIRS

- Désire aller vers les autres résidents : Oui Non
Désire aller à l'extérieur : Oui Non
Aime être entouré(e): Oui Non
Aime la solitude : Oui Non
Aime : Téléphone TV Radio
 Journaux/Magazine Musique
Désire participer aux activités : Oui Non

Loisirs avant l'entrée dans la structure :

La couture, les loisirs créatifs, la lecture, se promener dans la nature.

Participation active à un club sénior tous les lundis.

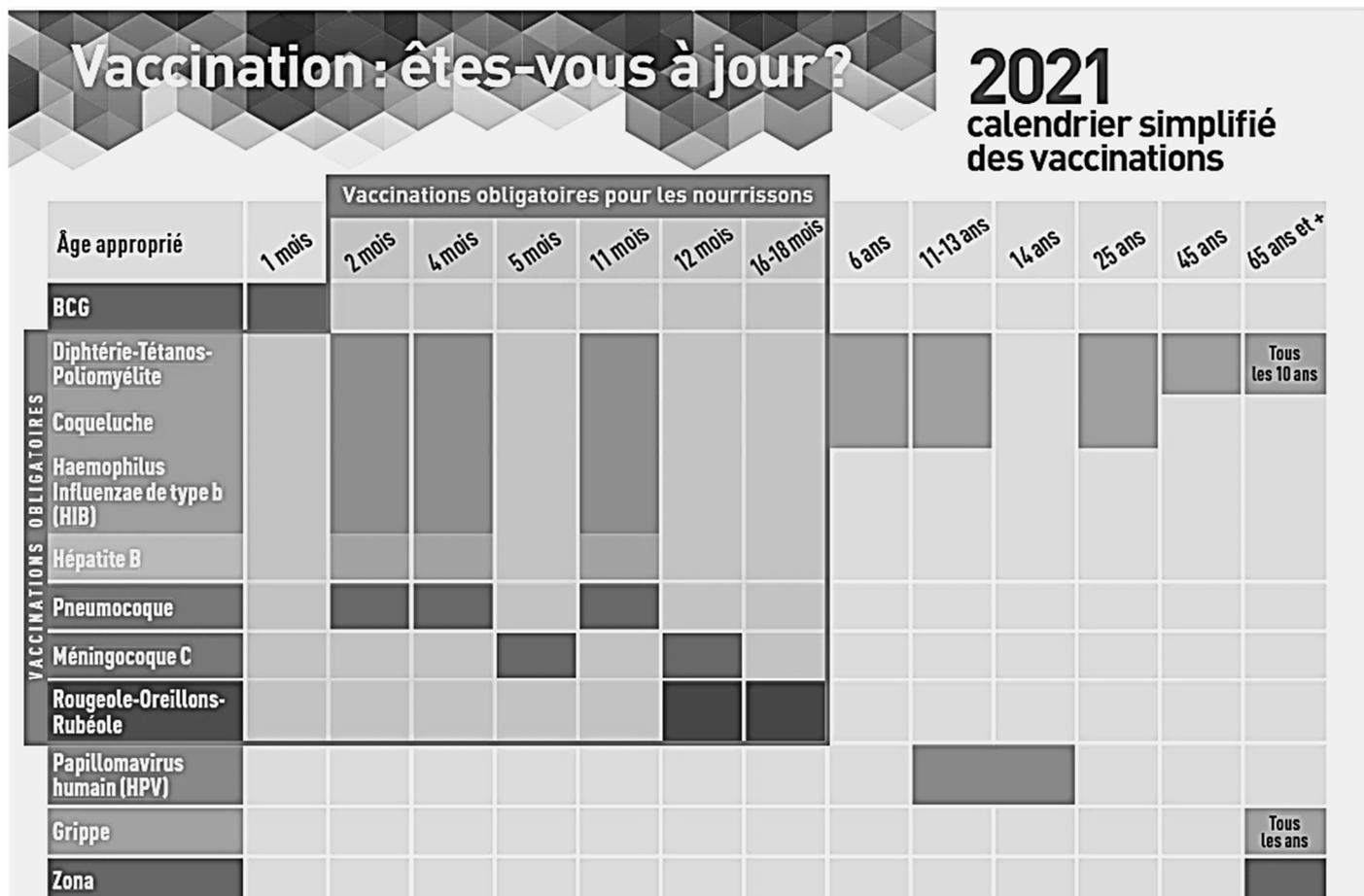
EVALUATION COMPORTEMENTALE

	Absent	Parfois	Fréquent
Idées délirantes	X		
Hallucinations	X		
Agitation/agressivité	X		
Dépression	X		
Anxiété		X	
Exaltation de l'humeur	X		
Irritabilité	X		
Troubles du sommeil		X	
Troubles cognitifs	X		
Troubles de l'appétit		X	
Désorientation	X		

Source : Auteurs

BCP ASSP	Code : AP 2206-ASP T 2 1 (GMP 1)	Session 2022	DOSSIER TECHNIQUE
Épreuve E2	Durée : 4 heures	Coefficient 4	Page 7/11

DOCUMENT 6 : Calendrier simplifié des vaccinations



Source : <https://vaccination-info-service.fr/>

BCP ASSP	Code : AP 2206-ASP T 2 1 (GMP 1)	Session 2022	DOSSIER TECHNIQUE
Épreuve E2	Durée : 4 heures	Coefficient 4	Page 8/11

Enfants en danger... Le mieux, c'est d'en parler !

Tous les enfants ont le droit d'être protégés.
C'est indiqué dans la Convention internationale des droits de l'enfant que tu as peut-être étudiée en classe ou que tu peux découvrir à cette adresse (www.allo119.gouv.fr)
Si tu te sens en danger ou maltraité, il existe toujours des solutions pour être aidé...
Car ce n'est pas normal !

C'est quoi « être en danger ou maltraité » ?

C'est être tapé, insulté, harcelé, négligé, rejeté, rabaissé, agressé par un adulte ou un autre enfant ou adolescent.
Si tu subis ces violences physiques, psychologiques ou sexuelles dans une famille, à l'école ou ailleurs, **c'est interdit.**

The illustration shows a group of diverse children. Labels on the left side of the group indicate types of abuse: HARCELEMENT (Harassment), AGRSSIONS SEXUELLES (Sexual Assault), FUGUE (Runaway), and INSULTES (Insults). Labels on the right side indicate: COUPS (Beats) and VIOLENCES CONJUGALES (Domestic Violence). Speech bubbles contain the following text:

- Mes parents me traitent de bon à rien
- Rien ne va... J'ai envie de partir !
- Quelqu'un me fait des choses bizarres... Faut que ça s'arrête !
- On se moque de moi à l'école et même sur les réseaux sociaux... J'en peux plus.
- Je me fais taper à la maison... Je ne sais même pas pourquoi !
- Un camarade m'a confié quelque chose de grave... Je ne sais pas quoi faire.
- Mes parents se disputent et se bagarrent tout le temps... J'en ai marre !

Si tu te sens maltraité, en danger ou si l'un de tes camarades ou de tes frères et sœurs se confie à toi car il se sent en difficulté : il faut en parler et ne surtout pas rester seul !
Si tu te demandes si ce qu'il t'arrive est grave... il est important d'en parler même si on t'a demandé de ne rien dire.

Tu peux par exemple en parler à un adulte en qui tu as confiance : dans ta famille ou dans ton école, ton collège ou ton lycée.



TU PEUX APPELER LE 119

Source : <https://www.allo119.gouv.fr>

BCP ASSP	Code : AP 2206-ASP T 2 1 (GMP 1)	Session 2022	DOSSIER TECHNIQUE
Épreuve E2	Durée : 4 heures	Coefficient 4	Page 9/11

DOCUMENT 8 : Tableau de composition nutritionnelle des aliments (extrait)

TENEUR POUR 100 g	VALEUR ENERGETIQUE (kJ)	PROTIDES (g)	LIPIDES (g)	GLUCIDES (g)	EAU (g)	VITAMINE A BETA KAROTENE (µg)	VITAMINE C (mg)	VITAMINE D (mg)	VITAMINE E (mg)	ZINC mg
Chou vert	84	1.36	0.45	3	94	48	20	0	0.2	0.17
Courgettes	80	1.1	0.29	2.34	93	173	7	0	0.28	0.35
Brocolis	120	2.1	0.7	2.8	91	312	21	0	1.03	0.4
Concombre	50	0.6	0.19	1.63	97	31	3.73	0	0.07	0.13
Petit pois	368	5.36	0.4	12.7	74	371	12	0	0.22	0.6
Maïs	436	2.95	1.39	17.8	72	66	3.1	0	0.22	0.42
Carotte	112	0.8	0.1	5	92	8710	6	0	0.56	0.08
Kiwi	243	1.1	0.7	9.37	84	44	92	0	1.2	0.09
Orange	197	0.9	0.26	8.32	87	248	39	0	0.3	0.07
Amandes	1600	254	53.4	9.51	4.19	0.5	0.5	0	14.6	3.29
Pomme	180	0.1	0.1	9.95	88.5	7	21	0	0	0.1
Lait demi écrémé	196	3.3	1.6	4.8	89	22	2	0	0.06	0.5
Yaourt	398	5	6.4	4.5	87	14	1	0.4	0.05	0.44
Œuf	602	12.3	10.3	0.7	76	42	0	0	1.3	1.05
Foie de bœuf	537	20.7	4.2	2	71	9478	23	0.2	-	-
Lardons	1100	16.4	21.8	0.6	57	0	0.9	0.47	0.25	1.2
Saumon	904	22.7	14	0	64	0	0	8.7	2.07	0.43
Sardine	895	30	10.4	0	56	0	0	12.3	0.32	1.4
Pomme de terre	319	2	0.22	16	79	2	0	0	0.06	0.14
Germes de blé	1600	26.4	9.05	39.7	6.9	0	0	0	14.7	2.54
Pâtes alimentaires	641	4.85	0.7	29.7	62	0	0	0	0.07	0.7

Source : Auteurs

BCP ASSP	Code : AP 2206-ASP T 2 1 (GMP 1)	Session 2022	DOSSIER TECHNIQUE
Épreuve E2	Durée : 4 heures	Coefficient 4	Page 10/11

DOCUMENT 9 : Extrait d'une fiche technique produit



Distribué par COLDIS S.A.S.
ZAC du Plan - 230 Avenue du Counoise
84320 Entraigues-sur-la-Sorgue
Tél : 04 90 33 31 12 - Fax : 04 90 33 39 57

FICHE TECHNIQUE

Mifleur

MIFLEUR 3D
DÉTERGENT DÉSINFECTANT SURODORANT
PARFUM AGRUMES
Réf. **DB42** – Bidon 5L

Fabriqué en FRANCE



USAGES ET PROPRIETES :

MIFLEUR 3D DETERGENT DESINFECTANT DESODORISANT est recommandé pour le nettoyage et la désinfection des sols (carrelés, peints, plastifiés), des murs, des sanitaires ou toutes surfaces lavables (surfaces modernes ou stratifiés, surfaces peintes) en restauration, hôpitaux, cliniques, maisons de retraite, établissements scolaires, lieux publics.

MIFLEUR 3D DETERGENT DESINFECTANT DESODORISANT est parfaitement adapté pour le nettoyage des sols protégés et surfaces fragiles grâce à son pH neutre ; et laisse une agréable sensation de fraîcheur et de propreté.

MIFLEUR 3D DETERGENT DESINFECTANT DESODORISANT est conforme aux normes européennes :

- Bactéricide : EN 1276, en conditions de saleté, à 20°C, à 2% pour un temps de contact de 5 minutes.
- Léviricide : EN 1650 (candida Albicans), en conditions de saleté, à 20°C, à 4% pour un temps de contact de 15 minutes.

MODE D'EMPLOI :

MIFLEUR 3D DETERGENT DESINFECTANT DESODORISANT s'utilise dilué (dosage manuel ou avec un poste de désinfection), au moment de l'emploi, dans l'eau à 20°C à raison de :

- 2% (160 ml pour un seau de 8 litres) pour un traitement bactéricide.
- 4% (320 ml pour un seau de 8 litres) pour traitement léviricide.
- Pour les sols : employer la solution en lavage à plat. Inutile de rincer.
- Pour les surfaces : appliquer la solution, laisser agir pendant 5 minutes dans le cas de traitement bactéricide, 15 minutes dans le cas de traitement léviricide. Rincer avec une microfibre humide.
- S'utilise également en autolaveuse : Dilution : 2 %

Nettoyer le matériel d'application à l'eau avant de le ranger.

STOCKAGE :

Stocker le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

BIOCIDE TP 2 : Préparation liquide concentrée à effet curatif. Produit destiné à un usage uniquement professionnel. Utiliser ce biocide avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Ne pas mélanger à d'autres produits. Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant. L'emballage, vide ou contenant encore du produit, doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas rejeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Consulter le centre antipoison le plus proche. Ne pas utiliser pour le nettoyage et la désinfection des sanitaires reliés à une fosse septique car MIFLEUR 3D DETERGENT DESINFECTANT DESODORISANT détruirait la flore bactérienne. Respecter les précautions de l'étiquetage réglementaire. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement.

Date de dernière mise à jour 23/07/2020

Source : *Entreprise Coldis*

BCP ASSP	Code : AP 2206-ASP T 2 1 (GMP 1)	Session 2022	DOSSIER TECHNIQUE
Épreuve E2	Durée : 4 heures	Coefficient 4	Page 11/11